



Association Algérienne d'Hydrogéologie



Formulaire d'Adhésion

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Fonction :

Pièces à fournir : Les pièces suivantes sont obligatoires. Elles doivent être scannées et envoyées par mail au secrétaire général de l'AAH à l'adresse : tdrias@gmail.com - Une attestation certifiant l'adhésion sera transmise après réception du dossier et vérification du paiement de la cotisation auprès de la banque.

- Acte de naissance
- Copie du Diplôme
- Attestation de Fonction (ou pièce justifiant l'activité)
- Certificat de scolarité pour l'année 2021/2022 pour les étudiants et doctorants non-salariés.
- 01 photo d'identité
- Le reçu de versement de la cotisation 2022 au compte [CPA : 00400360 4100012616/52](#)

PS. Les membres fondateurs n'enverront que le reçu de versement des frais de cotisation.

Frais de la Cotisation annuelle :

- Etudiants //doctorants non-salariés : 1500 DA
- Salariés : 3000 DA
- Bureaux d'études: 10 000 DA
- Agences, entreprises : 20 000 DA

Avantages :

- Réduction des frais de participation aux congrès, conférences, formations et workshops de l'AAH
- Accès au Bulletin de l'AAH
- D'autres avantages seront annoncés au fur et à mesure de la mise en place des organes de l'AAH (publicité pour les partenaires socio-économiques, parrainage des conférences et séminaires, affiliation à l'AIH

Soyez nombreux à adhérer à l'AAH.

Batna, le 26/06/2022

Le président de l'AAH

Pr MENANI Mohamed Redha

